

DANS CE CADRE

Académie : **NATIONAL**Session : **AVRIL 2014**Examen : **Brevet d'Études Professionnelles**

Série :

Spécialité/option : **Toutes spécialités**Repère de l'épreuve : **EG1**Epreuve/sous épreuve : **Histoire-Géographie et Éducation civique**

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms :

N° du candidat

Né(e) le :

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

TOUTES SPÉCIALITÉS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1 / 7 à 7 / 7.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

**LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS
SUR LA COPIE D'EXAMEN**

NATIONAL	SESSION AVRIL 2014	SUJET	TIRAGES
B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS		Coef. : 3	Code :
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique		Durée : 1 h 30	Page 1 / 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre deux possibilités.

Question 1	Histoire – Sujet d'étude Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.	page 3
Question 2	Histoire – Situation au choix - La rafle du Vel d'Hiv	page 4
	OU - Jean Moulin et l'unification de la Résistance.	page 4
Question 3	Géographie –Sujet d'étude Pôles et aires de puissance.	page 5
Question 4	Géographie – Situation au choix - Le cinéma en Asie	page 6
	OU - Géographie des goûts alimentaires.	page 6
Question 5	Éducation civique La Constitution de la V ^e République et l'exercice des pouvoirs.	page 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

HISTOIRE – Sujet d'étude : *Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.*

Question 1. (4 points).

- 1a. Quelle inégalité le tableau (document 1) met-il en évidence ?
- 1b. Quel objectif la loi du 6 juin 2000 (document 2) poursuit-elle ?
D'après le tableau (document 1), cette loi a-t-elle des effets sur le résultat des élections survenues en 2001 et 2008 ?
- 1c. À l'aide de vos connaissances, présentez deux autres exemples d'inégalités persistantes entre hommes et femmes.

Document 1. Les femmes dans les élections municipales.

Année de l'élection municipale	Nombre de femmes conseillères municipales	% de femmes * parmi les conseillers municipaux	% de femmes * parmi les maires
1971	20 684	4,4	1,8
1977	38 304	8,3	2,8
1983	70 155	14,0	4,0
1989	86 549	17,2	5,5
1995	107 979	21,7	7,5
2001	156 393	33,0	10,9
2008	181 608	34,8	13,8

Chiffres du ministère de l'intérieur

* Au 1^{er} janvier 2013, les femmes représentent 51,5 % de la population française.

Document 2. La loi du 6 juin 2000.

La loi du 6 juin 2000 tend à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. Elle a d'abord imposé l'alternance stricte hommes-femmes sur les listes aux élections européennes et aux élections sénatoriales à la proportionnelle ainsi qu'une alternance par tranche de six candidats aux élections municipales et régionales.

La loi prévoit aussi une sanction financière pour les formations politiques ne respectant pas ce principe de parité des candidatures aux élections législatives.

D'après *L'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives*, Fiche de l'Assemblée nationale. www.assemblee-nationale.fr

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 3 / 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

HISTOIRE - Situation du sujet d'étude : De l'État français à la IV^e République (1940 – 1946).

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des deux situations qui suivent.

Question 2. (4 points).

Première situation : La rafle du Vel d'Hiv

En quoi la rafle du Vel d'Hiv s'inscrit-elle dans la politique de collaboration mise en place par le gouvernement de Vichy ?

Vous pouvez utiliser les termes suivants : Vichy, Juifs, Montoire, déportation, antisémitisme... ou tout autre terme lié à la situation.

OU

Question 2. (4 points).

Deuxième situation : Jean Moulin et l'unification de la Résistance.

Quel rôle a joué Jean Moulin dans la lutte contre l'occupant allemand ?

Vous pouvez utiliser les termes suivants : préfet, Résistance, de Gaulle, réseaux, CNR, clandestinité... ou tout autre terme lié à la situation.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 4 / 7

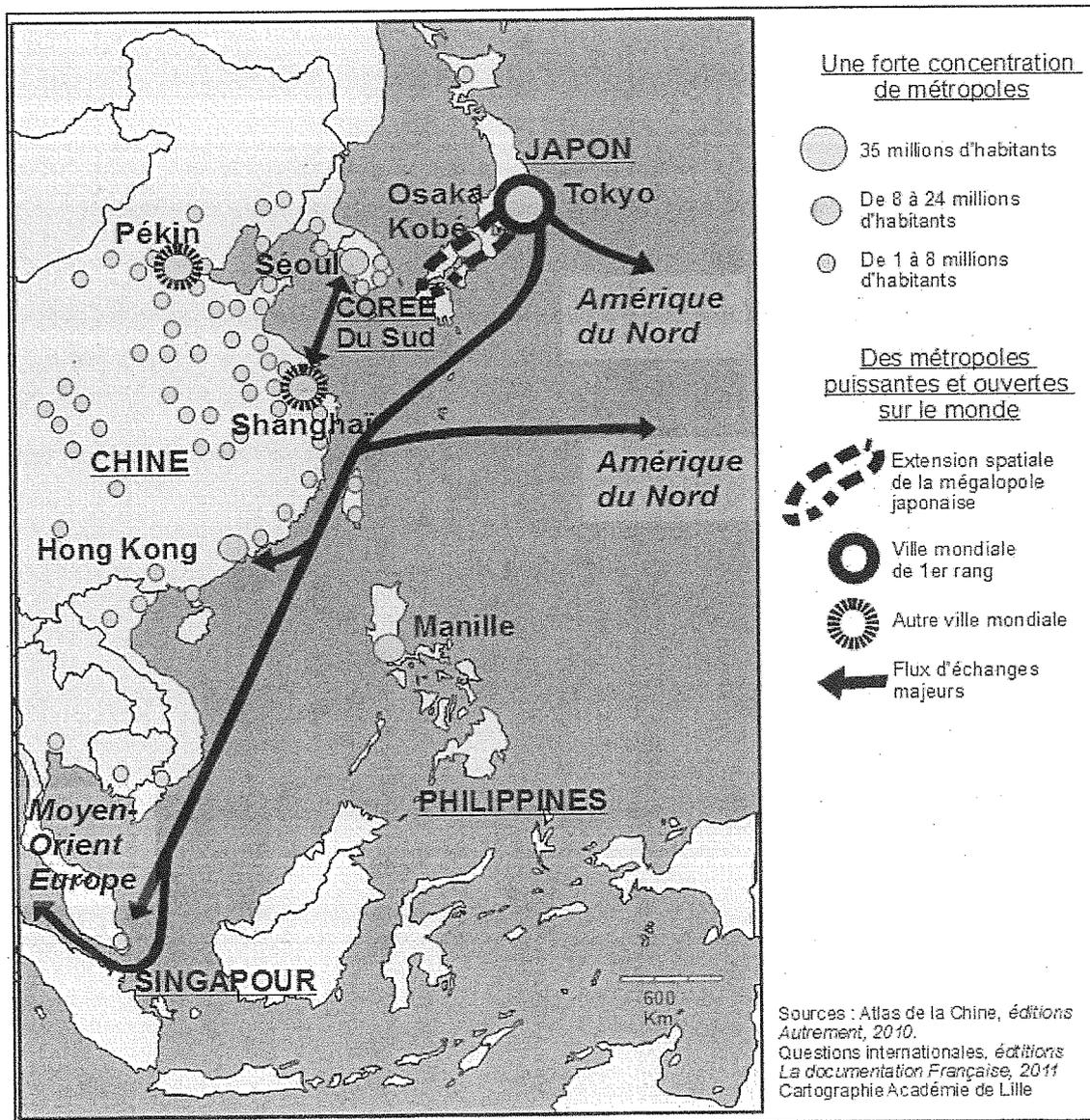
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

GÉOGRAPHIE - Sujet d'étude : *Pôles et aires de puissance.*

Question 3. (4 points).

- 3a. Citez trois États appartenant à l'aire de puissance de l'Asie orientale.
- 3b. D'après la carte, citez deux éléments constitutifs de l'aire de puissance de l'Asie orientale.
- 3c. À l'aide de vos connaissances, nommez d'abord les deux autres aires de puissance mondiale. Puis expliquez de quelle façon ces trois aires de puissance dominent le monde.

Document. : L'aire de puissance de l'Asie orientale.



B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 5 / 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

GÉOGRAPHIE – Situations du sujet d'étude : *Mondialisation et diversité culturelle.*

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des deux situations qui suivent.

Question 4. (4 points)

Première situation : Le cinéma en Asie.

Présentez la diversité du cinéma en Asie. Montrez d'une part qu'il produit des films très ancrés dans des cultures nationales. Indiquez d'autre part l'influence qu'ont eue des films asiatiques sur les réalisateurs occidentaux. Illustrez votre réponse d'exemples de votre choix.

OU

Question 4. (4 points)

Deuxième situation : Géographie des goûts alimentaires.

Choisissez un produit alimentaire largement utilisé. Sa consommation met-elle en évidence une mondialisation et une uniformisation des goûts ? Ou révèle-t-elle un métissage culinaire qui intègre à un produit venu d'ailleurs des cuisines locales ? Illustrez votre réponse d'exemples de votre choix.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 6 / 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ÉDUCATION CIVIQUE : *La Constitution de la V^e République et l'exercice des pouvoirs.*

Question 5. (4 points).

La séparation des pouvoirs est un principe fondamental de la démocratie française. Quels sont ces pouvoirs ? En quoi consistent-ils ? Et qui les exerce ?

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 7 / 7